

La Lettre Grameen Crédit Agricole

Numéro 3 – Août 2011

ÉDITO DE JEAN-LUC PERRON



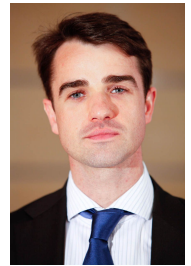
La réunion à Paris, le 8 juillet, d'un colloque international sur la microfinance organisé par la Banque de France, dans le cadre de la Présidence française du G20, a été l'occasion, après

les polémiques que nous avons connues, de reconnaître le rôle de la microfinance comme outil au service du développement, de la promotion des femmes et de la dignité des plus pauvres. Ceci fut dit notamment par Christian Noyer, Gouverneur de la Banque de France, Muhammad Yunus, grand orateur de ce colloque, Dov Zerah, Directeur Général de l'Agence Française de Développement. Pour ma part j'ai profité de cette tribune exceptionnelle pour renouveler **l'Appel de Paris** pour une Microfinance Responsable, lancé par Convergences 2015 en mai dernier, et souligné les axes prioritaires de développement de la microfinance, que j'ai appelés les 3 A : Agriculture, Afrique, Assurance. S'agissant de l'agriculture, on ne peut que se réjouir de l'accord réalisé par les Ministres de l'agriculture du G20, accord qui insiste à juste titre sur le rôle déterminant de la petite agriculture paysanne pour relever les défis de la sécurité alimentaire. Il est dommage que cet accord ne mentionne pas la microfinance comme moyen privilégié d'accès de ces petites exploitations au crédit de campagne, aux prêts d'équipement et à l'assurance récolte. Les institutions de microfinance ont en effet un rôle clé à jouer pour augmenter la productivité agricole, protéger les petits exploitants contre les aléas de la nature, développer des petites entreprises rurales et contribuer au développement des organisations paysannes.

Espérons que le Sommet du G20, en novembre, sous la Présidence de Nicolas Sarkozy, entendra ces messages.

La Fondation s'engage pour le Social Business

Le 28 avril dernier, le Professeur M. Yunus a déclaré Paris capitale du Social Business ! La Fondation Grameen Crédit Agricole confirme son engagement au service de cette cause, tant le Social Business est une activité au cœur de son mandat. La Fondation réfléchit activement à une initiative très importante, permettant aux investisseurs institutionnels et individuels, qui souhaitent soutenir des projets de Social Business dans les pays en développement, d'avoir accès à un vrai fonds « Social Business ». C'est dans cette optique que **Christophe Person** a rejoint la Fondation. C'est avec grand plaisir que nous accueillons Christophe, qui a une grande expérience dans l'Investissement Socialement Responsable et les fonds solidaires au sein d'Amundi, la filiale de gestion d'actifs du Groupe Crédit Agricole. La Fondation, ainsi que Crédit Agricole S.A ont aussi apporté leur soutien à l'« **Ashoka Changemakers' week** », qui a regroupé 1.300 personnes, dont près de 500 entrepreneurs sociaux du monde entier à Paris fin juin. La Fondation a pu présenter son action auprès d'entrepreneurs sociaux de pays très divers et est intervenue dans une session consacrée au mode de financement de la finance sociale et solidaire. Enfin, le 5 juillet, le forum international de **Paris Europlace**, qui réunit chaque année le gratin de la Finance mondiale, a permis également de présenter l'approche social business de la Fondation et de sensibiliser la Commission européenne à la nécessité d'aménager la réglementation OPCVM pour développer l'investissement solidaire en faveur de la microfinance et du social business par le grand public.



ACTUALITÉS

La Commission européenne place microfinance et social business au cœur du Single Market Act

Les 25 et 26 mai, Michel Barnier, Commissaire européen en charge du Marché intérieur et des institutions financières, a pris l'initiative de réunir quelques 70 fonctionnaires de la Commission et experts en microfinance et en social business pour réfléchir ensemble aux initiatives que pourrait prendre la Commission dans le cadre du **Single Market Act** pour encourager le développement de la microfinance et du social business, tant dans l'espace de l'Union Européenne, que dans les pays en développement. Cette concertation précède et prépare une consultation de la Commission sur ces sujets et la réunion d'une grande Conférence



de toutes les parties prenantes, le 18 novembre prochain à Bruxelles. On ne peut que se réjouir de la volonté du Commissaire et de ses services de faire une place à ces sujets, alors qu'ils sont en prise avec les questions combien urgentes et angoissantes de la crise financière et de la réforme de la réglementation prudentielle du secteur financier. A l'heure où il faut réconcilier la finance et l'économie réelle, microfinance et social business montrent le chemin d'une économie plus humaine. C'est précisément le titre du dernier livre en français du Prof. Yunus, publié chez J-C Lattès.

Nouveaux investissements

Plusieurs investissements ont été réalisés ; un prêt en dollars équivalent à 250.000€ pour **Hekima**, une IMF située dans le Nord Kivu en République Démocratique du Congo. Un prêt en monnaie locale équivalent à 445.000€ à une IMF rurale en Azerbaïdjan – **Findev**. Un autre prêt en monnaie locale équivalent à 346.000€ à **Chamroeu** une IMF déjà partenaire de la Fondation au Cambodge. Au premier juillet 2011 la Fondation avait investi pour 22,682 Mn d'€ dans 25 IMF dans 16 pays et pour 1,165 Mn d'€ dans 3 Social Business dans 3 pays.

FOCUS IMF



FINDEV (Azerbaïdjan)

L'institution **Finance for development (Findev)** a été créée dans le cadre du programme «Épargne et Prêt» lancé par OXFAM GB en

Azerbaïdjan en 1997. En Mai 2002, FINDEV acquiert son statut d'organisme financier non bancaire sous forme de SA, dans le respect de la réglementation locale. FINDEV accorde des micro-crédits aux personnes à faibles revenus ; elle cible particulièrement les personnes déplacées et réfugiées (IDPs) et les micro-entrepreneurs en zone rurale. Parmi les différents produits que propose FinDev, on distingue notamment les prêts individuels et de groupe mais également les prêts dédiés à l'agriculture et les services d'épargne. A fin Février 2011, Findev compte plus de 79 employés répartis dans 6 agences qui servent environ 7.500 clients. La Fondation a accordé un prêt à hauteur de 460 000 € à l'institution, dont 80% serviront à accroître son portefeuille de prêts agricoles.

Sous l'égide de la Fondation une rencontre des investisseurs auprès des IMF de niveaux 2-3

En partenariat avec l'European Microfinance Platform (e-MFP), la fondation a organisé à Paris le 14 juin une rencontre avec les principaux investisseurs européens, qui interviennent auprès d'Institutions de microfinance (IMF) intermédiaires de niveaux 2 – 3. Une quinzaine de participants représentant 9 investisseurs se sont réunis pour échanger sur les enjeux liés à l'appui à ce type d'IMF et pour assurer une plus grande coordination entre eux. Une enquête préalable a permis de faire une première identification des pays et des institutions appuyées. Une discussion plus approfondie notamment sur la nécessité de faciliter le reporting des IMF aux investisseurs et sur les besoins en assistance technique a clôturé les échanges. Tous les intervenants ont insisté sur la nécessité de poursuivre régulièrement ce type d'échange et envisagent de se retrouver à nouveau lors de la « Semaine de la microfinance » organisée par l'e-MFP en novembre au Luxembourg.



FOCUS PARTENAIRES

La coopération Monégasque

La Fondation a signé le 10 mars 2010 un accord de partenariat avec le Gouvernement Monégasque et le **Crédit Foncier de Monaco (CFM)**, filiale du Groupe Crédit Agricole, principale banque de la Principauté.

L'accord vise à mobiliser les capacités de financement et d'assistance technique des trois partenaires au profit d'institutions de microfinance et de projets de social business dans les pays en développement, principalement en Afrique. Le Crédit Foncier de Monaco met gratuitement des collaborateurs à la disposition de la Fondation, sur la base du volontariat, pour des missions d'assistance technique. Les autres frais induits par ces missions sont supportés par la Fondation et la Direction de la Coopération Internationale de Monaco.

Le 15 juin dernier, le Comité de pilotage de cet accord, réuni à Monaco, a permis de faire le point sur les missions d'assistance technique réalisées au Mali, au Timor Oriental et au Sénégal, et d'échanger sur le plan d'action 2011-2012. Les activités envisagées concernent toujours l'assistance technique pour des IMF en Afrique de l'Ouest ainsi qu'en Haïti, une approche conjointe du développement de la microassurance récolte, également en Afrique de l'Ouest, ainsi que la mise en place d'une stratégie de financement et d'assistance technique adaptée aux petites IMF à orientation agricole et rurale dans certains pays de l'Afrique de l'Est et de l'Ouest. La rencontre a confirmé la pertinence de la Convention-Cadre et la qualité du dialogue avec le gouvernement de Monaco, permettant à la fondation de renforcer ses actions d'assistance technique auprès de ses institutions partenaires.

